

CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES POUR LES AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES (SPA/RAC)
Groupe *ad hoc* d'experts pour les aires marines protégées en Méditerranée (AGEM)
Quatrième réunion
Téléconférence, 21 mars 2025

Ordre du jour provisoire

Les horaires sont indiqués en heure d'Afrique occidentale (WAT) / heure d'Europe centrale (CET) / UTC+1.
Les participants sont priés de les convertir à leurs fuseaux horaires respectifs, si différents de WAT/CET.

Horaire (UTC+1)	Point de l'ordre du jour	Responsable	Document(s) de travail/info/référence
13.55-14.00	Inscription	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participants ▪ Responsable du soutien logistique du SPA/RAC 	
14.00-14.30	<p>Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mot de bienvenu et ouverture par le Directeur du SPA/RAC ▪ Tour de table de présentation des membres de l'AGEM et du secrétariat du SPA/RAC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur du SPA/RAC ▪ Membres 	<p>SPA/RAC/AGEM/4/Inf.2 (Liste provisoire des participants)</p> <p>Composition de l'AGEM (2025)</p>
14.30-14.50	<p>Point 2 de l'ordre du jour. Organisation de la réunion</p> <p>2.1. SPA/RAC et son Programme ASP</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Brève présentation sur la mission du SPA/RAC, ses priorités et son Programme ASP <p>2.2. Contexte, objectifs, missions et termes de référence de l'AGEM</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation sur les motifs, contexte, objectifs, mission, composition, et modalités de fonctionnement de l'AGEM ▪ Questions et réponses <p>2.3. Élection d'un(e) Président(e) et d'un(e) Vice-président(e) de l'AGEM</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur la base d'une proposition du SPA/RAC, un(e) Président(e) et un(e) Vice-président(e) seront cooptés par les membres <p>2.4. Adoption de l'ordre du jour</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SPA/RAC ▪ Membres ▪ Directeur du SPA/RAC ▪ Président(e) 	<p>SPA/RAC/AGEM/4/1 (Ordre du jour provisoire)</p> <p>SPA/RAC/AGEM/4/Inf.1 (Liste provisoire des documents)</p> <p>Termes de référence de l'AGEM (2025)</p>

14.50-16.10	<p>Point 3 de l'ordre du jour. Programme de travail de l'AGEM pour 2025 et priorités clés pour 2026-2027</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation de la proposition de programme de travail par le SPA/RAC ▪ Examen et commentaires de la part des membres 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SPA/RAC ▪ Membres 	SPA/RAC/AGEM/4/2 (Projet de Programme de travail de l'AGEM pour 2025 et priorités clés pour 2026-2027)
16.10-16.25	<p>Point 4 de l'ordre du jour. Suite à donner après la réunion et prochaines étapes/réunions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussion sur les prochaines étapes et organisation des travaux de l'AGEM 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membres et SPA/RAC 	SPA/RAC/AGEM/4/2 (Projet de Programme de travail de l'AGEM pour 2025 et priorités clés pour 2026-2027)
16.25-16.30	<p>Point 5 de l'ordre du jour. Clôture de la réunion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur du SPA/RAC ▪ Président(e) 	